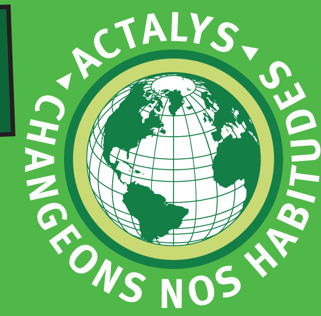
DEOXYD ND

Conforme à l'arrêté du 08.09.1999 modifié, relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.




DÉGRAISSANT – DÉTERGENT NATUREL
DÉSINFECTANT PUISSANT BIODÉGRADABLE

GAMME ROXY®

DESCRIPTION :

Super dégraissant - détergent multi fonctions, très puissant et prêt à l'emploi.
Détruit la structure moléculaire et les agents liants des corps gras. Action rapide sur les surfaces fortement encrassées et grasses. Légèrement moussant. Ininflammable.
• Solution désinfectante - Haute stabilité - Peu moussant - Sans rinçage ni essuyage - Sans résidu
Sans effet corrosif (instrumentation - matériels - surfaces - équipements) - Détruit la structure moléculaire et les agents liants des corps gras. Détruit instantanément les particules carbonées.
Biodégradable >95 % - Empêche et prévient la contamination - Sans vapeur toxique.

Conforme aux normes :
Bactéricides selon la norme EN 1276. Levuricide - Fongicide (EN 1650 sur Candida albicans).
Conforme à la directive Biocide CE 1048/2005.

CONTACT ALIMENTAIRE

DOMAINES D'APPLICATION :

- Tous les domaines où le nettoyage et la désinfection sont nécessaires ou contrôlés.
- Oenologie, efficace contre les souillures (substrats de vin), nettoyage et désinfection des cuves de stockage du vin, de part son action levuricide empêche le développement des champignons qui pourraient nuire à la bonne fermentation du vin - Milieu agro-alimentaire Restauration - Camion frigorifique.
- Gaines intérieures extérieures de climatisation - Remise en état après incendie.
- Industrie pharmaceutique - Hygiène hospitalière - Collectivité - Complexes sportifs - Industrie - Automobile.

MODE D'EMPLOI :

S'utilise dilué à raison de 20%. Rincer abondamment.
UTILISATION :
Pulvérisation - Trempage - Brossage - Lingettes imbibées à usage unique - Aspersion.
En cas de tâches rebelles, recommencer l'opération. Rinçage à l'eau claire si nécessaire.

TRAITEMENT :
- SOLS : Balayage humide ou semi humide.
- SURFACES : Vaporisation ou brumisation entre 15 et 20 cm des surfaces.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Les biocides sont considérés comme produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi et les consignes de sécurité.
- Produit à usage professionnel. Consultez la FDS (uniquement sur demande).



Les renseignements que contiennent nos notices, nos lettres, nos rapports et nos comptes-rendus ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.



Z.A. du Haut des Tappes - BP 70 065 - 54310 HOMECOURT
TÉL: 00 33 (0)3 82 20 67 50 • FAX : 00 33 (0)9 70 61 29 66
Email: actalys@orange.fr **www.actalys.eu**

CONDITIONNEMENT :

- Carton 12 x 500ml (en pulvérisateur)
- Carton 4 x 5L
- Fûts de 30L-60L-210L

